Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 4

Artikel: Le bien d'autrui : (fin)
Autor: Barancy, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194767

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en défilant, vider leur charge sur l'emplacement du futur stand. Après trois voyages de ce genre, les matériaux furent en suffisante quantité; les hommes qui avaient apporté le plus de pierres ou les plus belles reçurent des récompenses. Puis on recruta dans les compagnies des ouvriers du bâtiment, et, au bout de quelques semaines, le 69e possédait un magnifique stand qui n'avait pas coûté un sou au budget.

Le bien d'autrui.

(Fin.)

Maintenant les noces de Toussaint et de Julie seraient célébrées dans une quinzaine de jours. Tout le monde le savait et parlait de cet événement, mais tout le monde aussi, et surtout le meunier et sa fille, s'étonnaient de la singulière attitude que prenait Toussaint, paraissant journellement de plus en plus soucieux et triste sans que les sourires engageants de sa fiancée parvinssent à le dérider.

Le jour approchait où ils seraient enfin l'un à l'autre. Etait-ce donc sa manière à lui de manifester sa joie?

Ah! si elle avait pu lire dans son cœur, comme elle se serait repentie, la jolie promise, du soufflet dont elle avait meurtri la joue du pauvre petit infirme.

C'était plus fort que lui; Toussaint y pensait encore et ce souvenir suffisait pour jeter une ombre sur le présent et sur l'avenir si longtemps entrevu à travers le prisme de son amour. La jeune fille qui frappait ainsi brutalement un enfant malheureux et malade, pourrait-elle jamais devenir l'épouse tendre et dévouée qu'il désirait?

Et pourquoi pas après tout?

Elle avait obéi à un mouvement d'impatience, à une secousse de ses nerfs plus forts que sa volonté, mais Jeannou ne mentait pas en affirmant que celle à qui appartenait les fins cheveux, les cheveux bruns dorés comme s'ils eussent été traversés par un rayon de soleil et qu'il conservait pieusement, le rendrait heureux.

On peut être un peu nerveux, beaucoup même, et ne pas manquer de cœur, n'est-ce-pas? Julie saurait bien le lui prouver...

Le hasard malheureusement se chargea encore de l'édifier à ce sujet, et sans tarder. Ne rudoya-t-elle pas Cilette un matin qu'en se rendant à la ferme de Toussaint elle la rencontra dans le pâquis avoisinant la maison du jeune homme, avec qui justement elle causait. Ce fut même à cause de cela sans doute qu'elle la rudoya et, à propos d'un rien, l'appela pauvresse et laideron.

Pauvresse! La fillette en devint rouge comme une cerise, encore que ce ne soit pas un déshonneur d'être pauvre.

Laideron! Des larmes lui en montèrent aux yeux, mais elle ne se révolta, pas car on l'occupait souvent au moulin, et elle avait besoin de gagner sa vie.

Toussaint non plus ne dit rien, le moment eût été mal choisi pour exprimer sa pensée, mais le soir, quand il se trouva seul au moulin avec sa promise, il lui reprocha, oh, mais très doucement, d'avoir blessé la petite, et, sans qu'il le voulût, sans qu'il l'eût provoqué le moins du monde, hélas, une querelle, la première, éclata entre eux, Julie l'accusant de ne plus l'aimer pour oser la blâmer ainsi qu'il le faisait.

Il répondit en sortant la boucle de cheveux de son porte-feuille et en la lui montrant.

— Si je ne t'aimais pas, crois-tu donc que je la conserverais ainsi, toujours là, pour sentir sur mon cœur quelque chose de toi?

— Pourquoi défends-tu Cécile? demanda-t-elle avec dépit.

— Il ne faut pas humilier personne, et surtout...

— Surtout elle, n'est-ce pas? interrompit-elle sèchement. Tu la trouves jolie peut-être avec ses cheveux courts comme ceux d'un garçon?

— Mais...

— Puisque cela te fache que je l'aie appelée laideron...

— Ça me fache que tu l'aies maltraitée.

— On croirait vraiment que c'est elle que tu aimes, rien que sur le ton dont tu en parles!

— Comment peux-tu dire!

— Encore qu'elle ne soit qu'une petite fille, elle est coquette, roublarde et...

— Coquette! Roublarde! s'écria-t-il; allons, tu ne la connais pas!

— Tu la connais mieux sans doute?

— Tout le monde au village sait bien qu'elle ne l'est point.

— Et, certainement, tu le sais mieux encore que les autres! Vous vous causez assez souvent seul à seul...

— Julie!

— Pourquoi la soutiens-tu? si tu m'aimais, tu ne me donnerais pas tort contre elle!... C'est pour me tromper que tu gardes mes cheveux.

— Oh!

— Et c'est par défi que tu me les montres... parce que... parce que tu sais bien qu'ils ne sont pas à moi!

— Ils ne sont pas à toi? Deviens-tu folle, Julie?

— Non, non, je ne le deviens pas!

— Mais qu'as-tu donc alors? Je t'en prie, reviens à toi. Pourquoi cherches-tu à me peiner de la sorte? N'est-ce pas toi-même qui m'as donné de tes cheveux, un jour que tu n'étais pas méchante comme aujourd'hui.

Elle ne répondit pas, d'un mouvement brusque arracha la petite boucle qu'il tenait encore entre ses doigts, et, cachant sa tête dans ses bras, éclata en sanglots bruyants comme ceux d'un enfant.

— Julie... Julie!... murmura Toussaint profondément troublé, je t'en conjure, ne pleure pas! Si tu savais comme tu me fais du mal... Ne pleure pas, continua-t-il en cherchant à prendre ses mains qu'elle déroba, tes larmes me navrent... rends-moi...

Il fut interrompu par le meunier entrant à l'improviste.

— Eh bien les amoureux, eh bien voyons, qu'y a-t-il? on se dispute et l'on pleure? s'écria-t-il en s'approchant. Quel drame s'est donc passé? raconte-moi ça, Toussaint.

— Julie m'accuse de ne plus l'aimer, répondit-il, et elle m'a repris le souvenir auquel je tenais tant!

— Quel souvenir?

— La boucle de cheveux...

Le meunier haussa les épaules.

— Tu en es encore là? répliqua-t-il, un garçon de ton âge! D'ailleurs à quoi bon un souvenir, s'il te plait, puisqu'elle va être ta femme? Ensuite, veux-tu que je te dise, grosse bête, tu ne perds pas grand chose si elle te refuse à te le rendre.

Il se pencha et lui parlant à l'oreille:

— Ces cheveux sont peut-être de sa natte, continua-t-il, et alors tu comprends...

Mais Toussaint ne comprit pas et le meunier reprit:

— Un caprice de Julie, cette natte. Quand tu seras marié, cache-la; elle a assez de cheveux sans porter ça.

Il se redressa et regarda le jeune homme en riant, s'attendant à le voir rire aussi. Il n'en fut rien; le paysan resta grave et pâlit sous son hâle.

* * *

— Ah, Jeannou! Vous aussi, vous vous êtes moquée de moi?

— Que t'ai-je donc fait, mon pauvre petiot, pour que tu m'accuse de moquerie?

Ce qu'elle lui avait fait la vieille à l'esprit subtil? rien assurément qui pût la faire juger méchante, mais ne lui avait-elle pas affirmé que celle dont il gardait sur son cœur une boucle de cheveux doux et parfumés était bien la plus mignonne fille et aussi la meilleure du village? Eh bien, Julie le faisait souffrir et se gaussait de lui, car elle lui avait donné à conserver et à chérir les cheveux d'une autre! Quelle autre? Il voulait savoir.

— Si elle a vraiment les qualités que vous disiez, Jeannou, vrai de vrai, c'est celle-là que j'épouserai!

— Bien sûr?

— Bien sûr.

— Ces qualités, elle les a.

— Comment le savez-vous?

La vieille lui prit la main.

— Ecoute-moi; lui dit-elle, d'une voix sérieuse.

Et elle lui raconta comment une jeune fille du village, très pauvre, avait, non à la suite d'une maladie comme elle cherchait à le faire croire, mais pour les vendre, coupé ses magnifiques cheveux.

Un coiffeur de la ville voisine les lui paya très cher, trente francs au moins... car ils étaient longs, épais, frisottants, tels qu'ils furent une fameuse aubaine pour lui. Et, avec ces trente francs, la jeune fille se procura des remèdes pour son pauvre bonhomme de grand-père qui, à cette époque, venait de tomber gravement malade.

Et ces beaux cheveux bruns épais et frisottants, c'était la fille du meunier qui les avait achetés au coiffeur de la ville, et qui s'en parait au détriment de l'autre...

— L'autre que tu ne connaissais pas avant qu'elle les vendît, parce que tu étais encore au régiment, mais que tu connais maintenant...

— C'est... Cécile, n'est-ce pas?

— Justement.

— Ne la trouves-tu pas gentille et avenante?

Il ne répondit pas. Il pensait: Oh! la pauvre enfant! quel sacrifice cruel pour elle!

Et c'est Julie qui, maintenant, porte ses tresses brunes et qui l'appelle laideron parce qu'elle ne les a plus!

Laide, la petite Cilette? Allons donc! Il lui semblait la voir devant lui avec sa grâce ingénue, ses limpides yeux gris ensoleillés comme une aube, sa bouche rieuse et sa taille svelte, telle qu'elle lui était apparue ce matin de la fin août près de la rivière, sous le bouquet d'aunelles dont les branches striées de

clartés effleuraient son jeune front, découronné, mais nimbé de soleil.

Et elle était bonne, certes! avoir coupé ses cheveux pour son grand-père... Et point du tout coquette.

— Ah, Jeannou! s'écria le paysan, elle a bien les qualités que vous disiez!

— Oui, reprit-elle, mais tu sais, c'est une pauvresse...

— Comme l'appelle Julie! Baste, continua-t-il, je suis assez riche pour payer mon bonheur.

Deux mois après, Toussaint épousait la petite Cécile, tandis que Julie, le cœur plein de rancune et de fiel, s'arrachait les cheveux de désespoir. Oui, oui, elle se les arracha, et la preuve, c'est qu'on ne lui vit plus jamais sa somptueuse torsade. Mait cette opération ne dut pas lui faire beaucoup de mal. Après s'être arraché les cheveux, on dit encore qu'elle les brûla de rage, ce qui, si cela est vrai, donne une fois de plus raison à l'axiome:

« Bien d'autrui ne profite pas. »

JEAN BARANCY.

Po cognâitrè oquiè, lâi faut avâi passâ.

Quand on vâo férè on meti, lo faut avâi apprâi. S'on vâo savâi coumeint cein fâ quand on a bin mau âi deints, faut avâi étâ achetâ su la chaula âo dentistre tandis que fourguenè avoué sè z'utis déveron on crouïo marté; et po bin savâi cein que l'est què d'étrè eimbétâ, sè faut vairè dégomâ on dzo dè vôta quand on comptâvè d'étrè renonmâ. Don, po bin compreindrè oquiè, lâi faut avâi passâ et se clliâo qu'ont tot à remolhie-mor saviont cein que l'est que d'étrè dein la misère, y'a bin dâi pourro que n'ariont pas asse soveint fan et que ne sariont pas tant affautis.

On brâvo citoyein vaudois qu'étâi z'u pè Lozena po trovâ son valet que passâvè l'écoula pè lè casernès, avâi retrovâ dâi vîlhio z'amis; et quand on sè retrâovè dinsè et qu'on n'a pas signi la « tempérance, » que diablio pâo-t-on férè d'autro que d'allâ bâirè on verro; on est Vaudois âo bin on ne l'est pas!

Ma fâi l'est bon dè bâirè on verro, mâ sè faut férè onna réson et ne pas s'ein mettrè tant qu'à râ lo cou; kâ dè trâo eingozellâ et à fooce fifâ, la cervalla s'eimbrelicoquè, la leinga fâ la foûla, lè tsambès sè mettont à grebolâ et vo font arpentâ la route ein travai, et lè dzeins que vo vayont passâ, s'amusont què dâi sorciers.

Noutron compagnon, qu'avâi on bocon tserdzi po s'ein retornâ à la gâra preindrè lo trein, arrevè tant bin que pâo tant qu'âo bet dâo Grand-Pont. L'est veré que s'étâi reposâ onna mi âo Café vaudois et âo Globe, ein passeint; mâ arrevâ découtè la pousta, ne sè cheint pas l'acquouet d'allâ pe liein; ne poivè pas. Assebin, quand vâi l'ornibusse dévant cllia granta pinta dâo Grand-Pont, ye vâo s'einfatâ dedein; mâ lè someilliers que lo vayont trabetsi, lo ratignont pè son pantet dè veste po lâi gravâ dè montâ. Pè bonheu por li que sè trovâ quie on monsu qu'ein eut pedi et que dit âi someillers dè lo laissi montâ, que l'ein répondâi.

Cé monsu étâi ion dè clliâo que prédzont po la tempérance et que ne fasâi pas coumeint y'ein a, que bâivont à catson. Na, ne sè conteintâvè pas dè derè coumeint faillâi férè, mâ lo fasâi assebin. Ne cognessâi pas lo gaillâ qu'avâi dinsè trinquottâ; mâ ve bin que c'étâi 'na brâva dzeins, et stusse ne lo cognessâi pas non plie.

Arrevâ dévant la gâra, quand furont décheindus dè l'ornibusse, y'avâi quie 'na masse dè dzeins, dâi cormorans et dâi z'autro, et noutron gaillâi que savâi lo serviço que lo monsu lâi avâi fé, lo vâo remachâ et lâi fâ per dévant tot cé mondo, ein lâi totseint la man:

— Eh bin, monsu, respet por vo; âo mein vo sédè cein que l'est què d'avâi bu on coup?

Nos journaux ont tous déploré la perte sensible que Lausanne vient de faire par le décès de M. le docteur Rouge, dont on a rappelé tous les mérites. Nous nous sommes bien vivement associé à tous les regrets exprimés à l'occasion de cette mort, qui nous a d'autant plus frappé que, pendant plusieurs années, le *Conteur vaudois* a eu la bonne fortune de compter M. Rouge au nombre de ses collaborateurs. Tous ses articles ont eu le plus grand succès et nous valurent de nombreux abonnés, tant ils avaient d'originalité, de brio, d'amusante et fine raillerie. Voici entre autres une des plus jolies productions de sa plume alerte et spirituelle. Elle fut écrite lors des premiers essais tentés à Moudon, ou dans les environs, pour l'élève de l'escargot :

Moudon exporte!

Moudon, sur les bords de la Broie,
Nourrit un fort grand nombre d'oies;
On dit même qu'il n'y a que ça,
Mais, voyez, je ne le crois pas.

En effet, il y a autre chose. Il y a 70,000 bêtes à cornes. Ce chiffre est loin d'être exagéré; c'est celui du dernier recensement. Jamais Moudon ne s'est trouvé dans une position aussi florissante; elle le doit à l'initiative intelligente, à la hardiesse de ses habitants, qui ont rassemblé dans ses murs cet immense troupeau.

J'oubliais de dire que ces bêtes à cornes sont des escargots, des escargots à l'engrais.

De cet imposant rassemblement de mollusques doit naître la prospérité de Moudon.

Il y a longtemps déjà que cette ville cherchait une industrie qui eût du cachet et qui convînt aux mœurs douces de la population. L'élève de l'oie ne suffisait plus à son caractère entreprenant. La spécialité de l'instruction des tambours est d'un petit rapport; l'apprenti tambour est un oiseau de passage; lorsqu'il a triomphé des difficultés du papamama, des flas, des ras de trois et de quatre, qu'il connaît à fond le coup double et le coup anglais, l'artiste porte ailleurs la douce harmonie de ses pataratas et de ses rataflaflas. Il fallait donc une industrie indigène, stable, échappant aux fluctuations commerciales. Après de nombreux débats, on résolut d'exploiter l'escargot comme viande de boucherie, viande légère, saine et d'une manutention facile. L'escargot lui-même est sédentaire, tranquille, de mœurs douces, robuste et point bruyant du tout.

On se mit donc à l'œuvre, et maintenant Moudon possède, réunis en un seul établissement, un parti de 70,000 escargots, dont un grand nombre sont sur le point d'avoir famille. Grasses et dodues, ces bêtes insouciantes coulent des jours heureux au milieu de leurs bienfaiteurs, et l'on peut affirmer que les 300 Allemands du Polytechnicum donnent plus de peine à la Confédération que tous ces animaux n'en causent à leurs directeurs.

Une fois l'institution en train, il fallait en tirer parti. Les Moudonnois ne veulent pas vivre sur leur fonds, d'autant plus qu'ils préfèrent à l'escargot l'oie grasse de leurs aïeux. L'exportation était donc la seule ressource. On chercha des amateurs. On s'adressa aux capucins de Fribourg; chacun sait que les RR. PP. ont un faible pour la soupe aux escargots. Donc, un beau jour, on dirigea sur le couvent les plus belles bêtes du troupeau, qui, les cornes en l'air, se mirent en route d'un pas léger, aux accents répétés de *corne à biborne, montre-moi tes cornes,* la Marseillaise des escargots. Le voyage ne se fit pas sans quelque déchet, mais enfin on arriva à peu près au complet. Après une séance de sérieuse dégustation, les capucins déclarèrent que jamais chair plus savoureuse, plus parfumée, n'avait flatté leur palais. Aussitôt fut signé un contrat pour l'approvisionnement des couvents fribourgeois.

Mais les escargots ne se conduisent pas comme un omnibus. Il faut faciliter les communications entre Fribourg et Moudon, il faut un chemin de fer si l'on veut permettre l'exportation. Toute la Broie est en émoi. Les capucins n'ont pas d'argent; les Moudonnois n'en ont guère; de là un appel au pays.

Pour attirer les capitaux, on accorde à chaque actionnaire le droit de boire un bouillon d'escargots le jour où il ira toucher son dividende.

La question en est là.